

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Module 08 (2526) Entre nutriment et médicament : enjeux juridiques des aliments fonctionnels (4DR2460)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master of Law en innovation	Cours: 15 j	Voir ci-dessous	

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

LEVY Mélanie, Professeure ordinaire

Contenu

Objectifs et hypothèses de travail

Ce module vise à explorer les enjeux juridiques liés à l'émergence des aliments dits « fonctionnels » (ou functional foods), à la croisée du droit alimentaire et du droit pharmaceutique. À partir d'un cas fictif et d'exemples concrets, les étudiant-e-s sont invité-e-s à interroger les catégories juridiques traditionnelles de « nourriture » et de « médicament » à l'aune des évolutions industrielles, scientifiques et sociales.

Le module postule que les catégories juridiques classiques deviennent poreuses face aux innovations agroalimentaires et que cette porosité soulève de nouveaux défis normatifs en matière de régulation, de protection des consommateurs et consommatrices, de responsabilité, mais aussi de gouvernance sanitaire.

Problématiques abordées

- Quelle frontière juridique sépare un aliment fonctionnel d'un médicament ?
- Quel cadre réglementaire encadre la mise sur le marché des produits hybrides ?
- Dans quelle mesure les allégations nutritionnelles ou de santé sont-elles contrôlées ?
- Quels risques ces produits posent-ils pour les consommateurs et consommatrices / patient-e-s ?
- Quel rôle pour les professionnel-le-s de santé dans l'encadrement de leur usage ?
- Comment prévenir les dérives liées à l'usage sportif (doping) ou aux effets secondaires ?
- Quelles responsabilités peuvent être engagées en cas de préjudice ?

Organisation

Le module se déroulera du 24 novembre au 14 décembre 2025.

L'horaire exact, les lieux de réunion et les autres modalités pratiques seront précisés en temps utile.

Documentation

La documentation est mise à disposition des étudiant-e-s sur la plateforme Moodle.

Forme de l'enseignement

Les étudiant-e-s seront exposé-e-s à plusieurs formats pédagogiques complémentaires :

Jeu de rôle impliquant différentes parties prenantes (autorités de surveillance, industrie, consommateurs et consommatrices, professionnel-le-s de santé) afin de stimuler une réflexion interdisciplinaire et pratique.

Intervention d'expert-e-s externes, issu-e-s des secteurs pharmaceutiques et agroalimentaires, de l'autorité de régulation ou du monde académique, pour offrir un éclairage concret sur les enjeux actuels du secteur.

Visite d'un laboratoire ou d'un centre de recherche travaillant sur les aliments fonctionnels, permettant une immersion dans les réalités scientifiques et industrielles de ces produits.

Ce format vise à favoriser une compréhension dynamique et critique du droit à l'épreuve des innovations alimentaires et de leurs implications sanitaires et économiques.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Analyser la frontière juridique entre aliment et médicament

URLs	1) https://www.unine.ch/ids/home.html
------	--

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Module 08 (2526) Entre nutriment et médicament : enjeux juridiques des aliments fonctionnels (4DR2460)

- Evaluer les règles suisses, européennes et internationales encadrant la mise sur le marché des aliments fonctionnels et discuter leurs forces, limites et impacts sur l'innovation et la protection des consommateurs
- Anticiper les questions de responsabilité en cas de préjudices, les risques liés à des usages détournés (sport, dopage, effets secondaires), et proposer des pistes de régulation ou de prévention
- Pratiquer les outils de droit de la santé publique pour analyser des cas concrets, en intégrant les points de vue des différents acteurs (autorités, industrie, consommateurs, professionnel-le-s de santé)
- Expérimenter les jeux de rôle et simulations pour expérimenter les tensions entre intérêts économiques, exigences sanitaires, protection des consommateurs et enjeux de gouvernance